

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 77 (1980)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** Comptes rendus

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Comptes rendus

---

## SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE

Le samedi 29 mars 1980, au Buffet de la Gare de Siviriez, la section de la Glâne tenait ses assises.

M. Georges Chassot, président, ouvre la séance à 20 h. 30 et salue les nombreux membres présents. Quelques membres sont excusés.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté avec remerciements. Dans son rapport, le président prouve que notre société est bien vivante. Sur 249 propriétaires de ruches que compte la Glâne, avec 2329 ruches inscrites = 9,3 colonies par apiculteur, 219 membres sont affiliés à la SAR et 60 membres amis nous apportent leur amitié en versant chaque année une cotisation de 5 francs. Membres du comité, inspecteurs des ruchers et conseillers apicole sont remerciés pour le bon contact qui règne avec nos apiculteurs, ce qui contribue au maintien de l'effectif. Il ne peut oublier dans son rapport nos membres disparus ; il présente notre sympathie aux familles en deuil et demande à l'assemblée de garder une minute de silence. Le président rappelle combien furent instructives les séances organisées soit en salle, soit dans les ruchers. La course vers Erlenbach, le loto et la soirée choucroute furent des réussites ; les responsables des diverses commissions en sont remerciés.

Conclusion du rapport : ami apiculteur, quand tu baisses les yeux vers tes abeilles, en admirant l'activité si merveilleuse, les yeux de ton âme s'élèvent vers les cimes célestes pour louer ton Créateur, à l'image d'Ambroise, notre saint patron, l'archevêque de Milan, qui s'est certainement aussi sanctifié au contact des abeilles. Comme lui, mon ami, en gardant tes abeilles sanctifie-toi.

Après avoir entendu le brillant rapport du président, M. Michel Dénervaud, vice-président, demande à l'assemblée de l'accepter par acclamations ; les félicitations et les remerciements vont à notre dévoué et estimé président.

M. Raymond Bugnon, inspecteur suppléant, informe l'assemblée sur l'état sanitaire du rucher glânois. La vigilance est demandée aux apiculteurs car personne n'est à l'abri des maladies contagieuses. M. André Demierre, inspecteur suppléant, porte à la connaissance des apiculteurs qu'un cas d'acariose a été découvert et que le traitement au Folbex est envisagé dans la région contaminée.

M. Louis Richoz, moniteur éleveur, se déclare satisfait du cours d'élevage 1979 donné chez M. Bugnon, à Mézières. Il le félicite pour la bonne tenue de son rucher. M. Louis Demierre, éleveur, nous fait une statistique sur la station de Lentigny et prouve par ces chiffres que les résultats sont excellents.

M. Michel Curty étant absent, M. Auguste Frésey, vérificateur des comptes, nous cite avec précision les chiffres concernant l'état de notre caisse durant l'exercice écoulé. Il met l'assemblée à l'aise en disant que notre caisse est saine.

Au nom de la commission vérificatrice, M. Frésey déclare avoir vérifié les comptes le 23 mars 1980, en collaboration avec M. Alexi Juriens. Ayant constaté la présence de toutes les pièces justificatives, il propose à l'assemblée d'accepter les comptes 1979 et d'en donner décharge aux responsables. Les félicitations vont à M. Michel Curty, caissier.

Durant l'hiver 1980, 7 séances en salle eurent lieu, conférences instructives et rendues vivantes par la projection de diapositives. Au programme d'été, 12 ruchers seront mis à disposition du comité pour l'organisation des séances pratiques. Un

cours pour débutant dirigé par M. Curty, inspecteur des ruchers, va débiter à la fin avril. Les participants bénéficieront de 4 séances théoriques et 4 séances pratiques où les débutants pourront aisément mettre la main sur divers types de ruches.

L'année 1980 restera gravée dans le cœur de plusieurs apiculteurs puisque notre président a eu le plaisir de remettre à 4 de nos membres la distinction SAR pour 40 ans de fidélité; 7 de nos membres reçurent le souvenir pour les 25 ans de sociétariat. Félicitations et applaudissements vont à nos vétérans. Le président lève le verre de l'amitié à la santé de tous et pour mettre un brin de gaieté, M. Cardinaux, nouveau médaillé, entonne une chanson.

M. Chassot, président, propose de maintenir la cotisation 1981 à 25 francs. Par votation à mains levées, l'assemblée accepte la proposition sans avis contraires.

La compétence est donnée au comité concernant l'approvisionnement en sucre pour 1980. Les membres sont renseignés sur un dépôt de matériel apicole ouvert auprès de M. Raymond Bugnon, à Mézières. Le pique-nique 1980 est fixé au dimanche 13 juillet. Les détails vous seront transmis en temps utile.

Le président donne un aperçu sur ce que sera la fête du cinquantenaire de notre section. Une année jubilaire, telle que 1980, ne peut se passer sans élire des membres d'honneur. L'assemblée charge le comité de contacter les membres à élire. Le diplôme sera remis aux membres d'honneur le 20 septembre, jour du cinquantenaire.

Dans les divers, le président résume en quelques mots l'assemblée des délégués de la Fédération fribourgeoise. M. Christinaz, opérateur de la société, nous présente le magnifique film sur la pollinisation dirigée; d'avance, il est vivement remercié. Pour terminer cette brillante assemblée, le président encourage les apiculteurs à travailler pour la protection du patrimoine qu'est notre nature qui, les années passées, ne connaissait ni traitement ni pollution. Et pourtant, nos parents vivaient.

A 23 h., le tractanda étant épuisé, le président lève la séance et souhaite aux membres un bon retour dans leur foyer et une bonne année apicole.

*Le secrétaire*

## SECTION DES ALPES

L'assemblée générale de printemps s'est tenue à la grande salle du Café de l'Etoile, à Aigle. Belle assemblée qui, en ce dimanche 16 mars, regroupait près de 80 personnes. Bien que quelques fleurs apparaissent déjà, et que de timides pelotes de pollen nous rappellent que le printemps est à la porte, l'hiver n'est pas encore très loin. La météo de la veille annonçait de très fortes chutes de neige dans le Haut-Valais.

A 14 h. 15, le président Adrien Paroz ouvre les débats en souhaitant une cordiale bienvenue à tous. Il a une pensée émue pour les nombreux malades, ainsi que pour les absents qui ont pris de la peine de s'excuser: M. M. Herminjard, Louis Goy, Alexandre Ferrari, Henri Jaquet. Il a la joie de saluer la présence de nos membres d'honneur, M<sup>me</sup> Henchoz, de Bex, et M. Amédée Richard, commissaire apicole des ruchers du Valais.

Le président attire l'attention des membres qui ne paient pas leurs cotisations dans les délais prescrits: ils se sont radiés d'office, sans rappel, étant donné les gros frais que la section ne peut pas supporter.

Le secrétaire, outre le procès-verbal de la dernière assemblée, donne quelques impressions de l'assemblée de la Fédération vaudoise, qui a eu lieu le 16 février, à Lausanne, et dont le sujet principal était la création d'une nouvelle fédération au sein du canton du Jura.

Dans le cadre de l'assemblée des délégués de la SAR, qui eut lieu le 15 mars à Lausanne, le collègue du comité Eugène Glappey a la parole pour illustrer quelques points saillants de cette assemblée. La nouvelle fédération du canton du Jura présente son membre au Comité central SAR, M. Jean-Pierre Freléchoux, de Boncourt. Toutefois, un membre de ce comité est en surnombre, ce qui donne lieu à une modification de trois articles des statuts de notre grande organisation.

Or, trois membres venaient à réélection, soit MM. Adrien Paroz, président, André Fournier, rédacteur du journal apicole, et Jean Chammartin, président du jury du concours des ruchers.

Un certain malaise parcourut l'assemblée, après explication de ces faits, car il aurait été impossible d'évincer un seul des membres du comité central dont tous sont d'une valeur égale, et d'autant plus les trois membres en question. Toutefois, un coup de théâtre se produisit, au grand soulagement des délégués. M. Chammartin, avec la droiture, la gentillesse, le courage et l'abrévation que nous lui connaissons, fit au micro la déclaration de son désistement. Avec beaucoup de peine, l'assemblée accepta cette résolution.

### **Honneur aux vétérans**

On assiste à la remise des récompenses à trois membres jubilaires ayant accompli 25 ans d'activité au sein de notre section. Des applaudissements vont à MM. Frédéric Keiser, de Chardonne, Ernest Eggen, de Roche, et Alexis Moulin, d'Exergillod (La Forclaz).

A trois autres membres pour 40 ans: MM. Robert Pellaton, Gryon, Gaston Hubert, Le Sépey, et Jean Nicolier, Vers-l'Eglise.

Sur proposition du comité, la course annuelle aura lieu le 15 juin selon l'itinéraire suivant: départ Vevey, Chexbres, Oron, Moudon, La Broye, Payerne, Neuchâtel, Val-de-Travers, où nous dînerons, et rentrée par Sainte-Croix, Yverdon, Aigle et Bex.

### **Propositions individuelles**

M. Amédée Richard, collègue et ami de notre section, attire notre attention sur les maladies qui nous intéressent: les loques, l'acariose, le noséma, dont beaucoup ignorent ou veulent ignorer les effets néfastes sur nos ruchers. Le noséma et l'acariose, plus difficiles à repérer que les loques, sont cependant susceptibles d'attirer notre attention au trou de vol.

L'ordre du jour étant épuisé, nous passons à la tombola, où la quantité de lots n'a d'égal que la qualité, en passant surtout par des articles apicoles de valeur fournis par les membres. D'année en année, elle remporte un beau succès.

*P. N.*

## SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Assemblée générale du 29 mars 1980, au Buffet de la Gare du Locle, à 14 h.

M. Claude Vermot, président, ouvre la séance à 14 h. 05. La liste des présences accuse 35 signatures ; 10 membres se sont excusés. Nous avons l'honneur d'avoir parmi nous M. Adrien Paroz, président de la SAR, ainsi que M. Théodore Muller, vice-président. Notre président remercie sincèrement ces messieurs d'avoir bien voulu assister à notre assemblée. Merci également aux membres présents. La parole est à M<sup>me</sup> Ida Mugli, secrétaire des verbaux, qui fait lecture du verbal de la dernière assemblée générale. La parole n'étant pas demandée à ce sujet, le verbal est accepté par une levée de mains. Merci à son auteur, M. Claude Vermot, qui est actuellement président.

L'état sanitaire dans nos montagnes donne satisfaction ; reste à traiter un cas d'acariose.

M. Mario Dubois fait lecture du rapport du groupe d'élevage établi par M. Théodore Baillod. Récolte faible en 1979. A La Roche, 150 ruchettes ont été placées. M. Baillod aimerait davantage d'éleveurs. A Bonnachiesse, 228 ruchettes ont été déposées ; 80 % ont été fécondées selon rapport de M. F. Blettler.

M. Jean Bichet, caissier, rappelle que les cotisations doivent être versées jusqu'à la fin novembre, dernier délai ; un peu de bonne volonté pour les retardataires afin d'éviter un double travail au caissier. Notre conseiller apicole, M. Jean Bichet, aidé de M. Ch. Huguenin, est très satisfait des rencontres qui ont lieu au Cercle Union. Pour cette saison, des visites de ruchers sont prévues le 17 avril chez M. Bernard Von Allmen, le 10 mai chez M. Mario Dubois, le 20 juillet à Jussey, chez M. Girardot, sous la conduite de M. J. Bichet. Un bus sera organisé selon le nombre de participants. Visite également prévue chez M. Addy, à Martigny.

M. Mario Dubois fait lecture du rapport des délégués à la Fédération cantonale. Rapport très détaillé dont nous le remercions sincèrement. M<sup>me</sup> Ida Mugli fait également lecture de son rapport de déléguée à l'assemblée de la SAR qui a eu lieu à Lausanne. Merci pour son bon travail.

M. Bernard Von Allmen succède à M. Georges Matthey comme vérificateur des comptes.

Concours de ruchers 1980 : 5 de nos membres se sont inscrits. Le dernier délai est proche, mais il est encore temps de s'annoncer.

M. Robert Feutz et Edgard Vorpe obtiennent la distinction pour 40 ans de sociétariat. Félicitations à ces deux membres qui évoquent pour nous quelques souvenirs de leurs débuts apicoles.

M. Pierre Paratte nous fait voir ses boîtes à miel et prend les commandes afin de les obtenir au plus bas prix. La partie officielle est terminée à 15 h. 40.

La parole est à M. Adrien Paroz, et à son bras droit M. Théodore Muller, à qui l'on pose maintes questions. Ils y répondent aisément et avec satisfaction. M. Paroz nous rappelle la surprime pour les membres ayant plus de dix ruches afin de ne pas avoir de surprises en cas de maladie ou autres détériorations. M. Muller propose la fondation d'un musée apicole au Musée paysan de La Chaux-de-Fonds.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance, à 16 h. 10.

*M. Froidevaux*



## MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Le souper annuel de notre section a eu lieu samedi 15 mars, au Café-Restaurant Les Endroits, à La Chaux-de-Fonds.

Sous l'animation de l'excellent accordéoniste, M. Rubin, de Saint-Imier, jeunes et moins jeunes ont fait de cette rencontre traditionnelle une soirée fort bien réussie.

Le succulent repas servi au préalable fut la clé de la bonne humeur et venait s'ajouter à la joie des retrouvailles, au moins une fois par année, entre apiculteurs et leurs conjoints, en dehors du train-train quotidien.

Qu'une telle tradition ne se perde pas dans la vitesse du temps et que l'année 1980, bissextile en plus, soit telle que les anciens nous la prédisent : riche en miel !

Ce fut le vœu de notre président, Claude Vermot.

*Ida Mugeli*

Achète quelques dizaines de colonies (DT ou DB).

**Téléphoner, heures des repas, la semaine, au (021) 37 72 67.**

Pour un beau et bon nucléi !

S'adresser à **Joseph Jacquemoud, rucher de Saint-Maurice. Tél. (021) 52 93 09, dès 19 heures.**

**A vendre** dès fin mai reines 1980, carnioliennes, issues de souche sélectionnée, à fort rendement. Prix: Fr. 32.— tout compris.

S'adresser à **Robert Praz, Aéroport 2, 1950 Sion. Tél. (027) 22 48 19.**

**A vendre** nucléi sur 4 ou 5 cadres DB, reines carnioliennes fécondées à la station de l'Hongrin.

S'adresser à **G. Reichenbach, Haldimand 7, 1400 Yverdon. Tél. (024) 21 53 15.**

Achète essaims naturels

**Tille Michel, avenue Pierre-de-Savoie 72, 1400 Yverdon. Tél. (024) 21 96 50**  
(en cas d'absence, répondeur automatique).